Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

http://senemag.free.fr

DROGUE : Afrique de l'Ouest, plaque tournante du trafic de cocaïne - 1.100.000 accrocs

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 14 septembre 2012

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Africoke ! 1.100.000 personnes consomment de la cocaïne en Afrique de l'Ouest. Pis, sur les 200 à 300 tonnes de cocaïne introduites clandestinement en Europe chaque année, une bonne partie transite par l'Afrique de l'Ouest. Ce qui fait de la sous région en plus d'une zone de transit, un important marché local de consommation, donc une plaque tournante de la drogue dure.

source : www.africanouvelles.com - 14 Septembre 2012

C'est pour inverser la tendance et décourager les narcotrafiquants que les pays de la sous région harmonisent leurs législations en matière de lutte contre la drogue à Dakar. « *D'abord zone de transit vers les années 80, notre sous-région est devenue un important marché local de consommation. En effet, selon les données statistiques publiées par l'ONUDC, le monde compte 14 millions d'usagers de cocaïne, dont 8% en Afrique de l'Ouest. Soit 1 100 000 consommateurs* ». Ces informations sont contenues dans la note conceptuelle du Comité interministériel de lutte contre la drogue (***CLD***) réuni en atelier sous régional conjoint à Dakar sur l'« *harmonisation des législations en matière de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest et évaluation de l'Initiative de Dakar* ».

Selon le document, depuis 2005, l'Afrique de l'Ouest est en proie à un trafic croissant de drogues dont, entre autres, la cocaïne et l'héroïne. En effet, pour faire face à la surveillance des bateaux en haute mer, les trafiquants internationaux de drogue se sont repositionnés en s'intéressant à l'Afrique de l'Ouest qui, de par sa situation géographique, est utilisée comme un point stratégique dans le circuit de distribution. S'y ajoute un certain nombre de facteurs de vulnérabilités des Etats concernés, notamment l'instabilité économique, la pauvreté des populations, la longueur et la porosité des frontières, la faiblesse des moyens de surveillance, de contrôle et de répression.

Interpol estime qu'entre 200 à 300 tonnes de cocaïne sont introduite clandestinement en Europe chaque année. Une bonne partie de cette drogue transite par l'Afrique de l'Ouest, où elle est stockée et reconditionnée avant d'être expédiée vers l'Europe.

Pire, en 2006 par exemple, sur un total de 822 saisies rapportées à l'ONUDC dans des aéroports européens, 122 (saisies), soit 13%, ont eu lieu sur des vols en provenance d'Afrique. Sur ces 122 saisies, 117, soit 96%, ont été réalisées sur des vols en provenance d'Afrique de l'Ouest. Aussi, sur les 5.7 tonnes de cocaïne saisies de janvier à septembre 2007 en Afrique, 99% ont été réalisées en Afrique de l'Ouest, renseigne la source.

En outre, l'Afrique est de plus en plus utilisée par les trafiquants comme zone de transbordement pour le détournement de précurseurs, en particulier d'éphédrine et de pseudoéphédrine. La plupart des pays africains n'ayant pas les capacités d'intervention adéquates, le cadre législatif et institutionnel nécessaire pour lutter contre le trafic de précurseurs, laissent le champ libre aux trafiquants qui s'efforcent de plus en plus d'y obtenir les produits chimiques dont ils ont besoin pour la fabrication illicite de drogues.

Ce qui fait que le phénomène croît, non seulement en volume, mais aussi en technique de plus en plus sophistiquées de transfert et camouflage, comme en témoignent l'établissement de connections aériennes clandestines entre l'Amérique latine et l'Afrique, ainsi que l'utilisation de bateaux vedettes entre l'Afrique et l'Europe, techniques jusqu'à présent limitées au trafic de cocaïne entre l'Amérique Latine et les États-Unis.

La rencontre des ministres en charge de la lutte contre la drogue, précédé par celle des experts les lundi et mardi 13 et 14 septembre, concerne, le Sénégal, la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie, le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Copyright © Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Elle est l'aboutissement de la réunion interministérielle de haut niveau tenu à Dakar en février 2010 et dont la déclaration (l'Initiative de Dakar) avait chargé le Sénégal, désigné pour coordonner l'activité sous régionale pendant trois ans (2010-2013), de proposer une loi harmonisée de lutte contre la drogue pour les pays de la sous région.

Copyright © Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde